

COULONGES-SUR-L'AUTIZE

Le tourisme se réfléchit
à l'échelle du pôle Atlantique

Les acteurs du tourisme du nouveau pôle Atlantique se sont retrouvés à Coulonges pour une première prise de contact.

Le pôle Atlantique est un nouveau territoire entre Niort et La Rochelle constitué de neuf intercommunalités, un espace de coopération qui s'est doté d'une charte.

En Deux-Sèvres, il regroupe la CAN, le Haut Val de Sèvre et Val de Gâtine ; en Charente-Maritime, La Rochelle-Rochefort-Océan, Aunis Sud et Aunis Atlantique et en Vendée, Vendée Sèvres Autize et Fontenay Vendée, soit environ 515 000 habitants.

Le pôle Atlantique a vocation à développer des projets communs et partager des stratégies au-delà des frontières administratives et des concurrences habituelles.

Il ne possède aucunes structures juridiques mais une charte. Des conférences sont organisées deux fois l'an, les présidents des

intercommunalités se réunissent pour fixer orientations et priorités. Des commissions thématiques de travail, regroupent ensuite des élus désignés par les intercommunalités.

Les domaines d'intervention du Pôle Atlantique concernent le développement économique, l'enseignement supérieur, la mobilité, l'aménagement de l'espace, l'environnement et le tourisme.

Jeudi 28 mars, Val de Gâtine recevait à Coulonges, dans la salle des mariages, l'ensemble des responsables du tourisme du pôle Atlantique. Prise de contact et découverte des projets en cours et à venir dans chaque intercommunalité ont constitué l'essentiel de cette première rencontre.